



ENVIRONNEMENT, QUARTIERS

Stop aux dépôts sauvages !

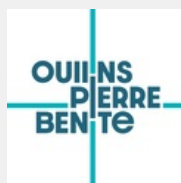
Mis en ligne le 09 octobre 2015

Ce jeudi 8 octobre, la Ville a mené une opération de sensibilisation au respect du domaine public, en partenariat avec les agents de la Métropole du Grand Lyon. Cette action d'information et de prévention s'est déroulée rue Claude Michel, sur le principe d'une "scène de crime"...

92 tonnes !

C'est la quantité de dépôts sauvages d'encombrants et d'ordures ménagères que les services de la Ville d'Oullins ramassent chaque année sur la voie publique : **ils coûtent à la Ville près de 18 000 € par an plus 120 000 € par an supportés par les services métropolitains !**

Au-delà de ce poids financier, c'est l'image de la ville et de certains quartiers qui est touchée sans oublier les risques d'accident provoqués par ces dépôts d'objets divers sur la voie publique ! Rappelons aux personnes concernées qu'un dépôt sauvage est une infraction passible d'une amende de 1500 €..



VILLE D'OULLINS-PIERRE-BENITE

HÔTEL DE VILLE
PLACE ROGER SALENGRO - BP 87
69923 OULLINS CEDEX
04 72 39 73 13

MAIRIE DÉLEGUÉE DE PIERRE-BENITE :
HÔTEL DE VILLE
PLACE JEAN JAURÈS
69 310 PIERRE-BÉNITE
04 78 86 62 62

► **HORAIRES** ([HTTP://OULLINS.FR/VIE-MUNICIPALE/SERVICES-MUNICIPAUX-243/HOTEL-DE-VILLE-4115.HTML?](http://OULLINS.FR/VIE-MUNICIPALE/SERVICES-MUNICIPAUX-243/HOTEL-DE-VILLE-4115.HTML?))

@ CONTACTEZ-NOUS